

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Juriste chargé du droit des interventions économiques des collectivités locales

Domaine fonctionnel : Affaires juridiques

Type de poste : Administratif

Catégorie statutaire : Catégorie A

Corps : A / Attaché

Si poste emploi fonctionnel ou EFR :

- EFR-CAIOM
- EFR-Permanent
- CAIOM - Tremplin
- Emploi-fonctionnel de la filière technique, sociale ou SIC

Le poste est-il ouvert aux contractuels ? Oui Non

Titre III du Livre III du Code général de la fonction publique (anciennement loi n°84-16 du 11 janvier 1984), cocher le ou les article(s) sur le(s)quel(s) s'appuie le recrutement sur contrat :

<input type="checkbox"/> 1° de l'article L332-2 (anciennement 1° de l'article 4)	<input type="checkbox"/> Article L332-4 (anciennement article 6 bis)	<input type="checkbox"/> Article L332-22 (anciennement article 6 sexies)
<input checked="" type="checkbox"/> 2° de l'article L332-2 (anciennement 2° de l'article 4)	<input type="checkbox"/> Article L332-6 du CGFP (anciennement article 6 quater)	<input type="checkbox"/> Article L332-24 (anciennement article 7 bis)
<input type="checkbox"/> Article L332-3 du CGFP (anciennement article 6)	<input type="checkbox"/> Article L332-7 (anciennement article 6 quinquies)	

Description du poste

Groupe RIFSEEP : 2

Vos activités principales :

Dans le cadre normatif européen et français, vous aurez pour mission de :

-participer aux travaux législatifs et aux analyses produites par le bureau sur la compétence économique des collectivités locales en droit interne : production d'analyses, examen d'amendements, contribution à la rédaction de dispositions législatives dans les différents projets de loi et propositions de loi en cours ou à venir, participation à l'élaboration de la doctrine, développement d'une expertise sur les instruments financiers ;

-assurer l'assistance juridique et l'information des préfetures afin de renforcer la sécurité juridique des interventions économiques des collectivités (réalisation de formations ponctuelles, appui sur les contentieux et dossiers sensibles signalés par les préfetures, conception et suivi de la communication interne/externe pour le bureau) ;

-contribuer, avec les autres membres du bureau, à l'expertise et au suivi du contentieux communautaire et national lié aux interventions économiques (plaintes en matière d'aides d'Etat notamment), au suivi des dossiers de récupération d'aides (participation à la rédaction des projets de notes des autorités françaises en lien avec les autres ministères concernés et le secrétariat général pour les affaires européennes -SGAE) et des contrôles ex-post ;

-expertiser l'évolution de la réglementation communautaire des aides d'Etat dans différents domaines (exemples : réseaux, culture, etc.) : examen et analyse des régimes d'aides applicables aux collectivités locales, échanges avec les autres administrations au niveau interministériel et avec la Commission européenne en liaison avec le SGAE.

Votre environnement professionnel :

- **Activités du service**

La direction générale des collectivités locales (DGCL) (200 agents) définit les règles de fonctionnement et d'organisation des collectivités locales et de leurs groupements (compétences et fonctionnement institutionnel, statut de la fonction publique territoriale et conditions d'exercice des mandats des élus locaux, dispositions budgétaires et fiscales) ; répartit les principaux concours financiers de l'État aux collectivités locales ; collecte et diffuse les données statistiques financières relatives aux collectivités locales et utiles aux décideurs locaux, élabore les orientations relatives à la politique nationale et européenne de cohésion des territoires et de politique de la ville.

La sous-direction des finances locales et de l'action économique est chargée des questions relatives à la fiscalité locale, aux concours financiers de l'Etat aux collectivités locales, aux budgets locaux, aux emprunts et au financement des transferts de compétences. Ses attributions comprennent également les questions relatives aux actions menées par les collectivités locales et par leurs sociétés/entreprises en matière d'intervention économique.

Le bureau des interventions économiques des collectivités locales (FL4) est chargé des questions juridiques relatives aux interventions économiques des collectivités locales, aux entreprises publiques locales et au droit communautaire des aides d'Etat.

Il a en charge le droit des aides économiques et financières que les collectivités locales octroient, dans le respect de leurs compétences en matière de développement économique, aux entreprises de leurs territoires. Cela implique d'établir des relations interministérielles soutenues notamment avec de nombreuses directions ministérielles (par exemple pour les aides aux professionnels de santé, aux salles de cinéma, aux entreprises en difficultés), avec les associations représentatives des collectivités locales et avec les collectivités elles-mêmes. En outre, le bureau dispose d'une expertise en matière de réglementation européenne sur les aides d'Etat positionné au sein du réseau interministériel animé par le SGAE (suivi des contrôles ex-post, élaboration du rapport annuel...).

Le bureau appuie également le réseau des préfetures sur les montages juridiques et financiers complexes et pour les contentieux touchant aux interventions économiques des collectivités.

Il élabore enfin le régime juridique applicable aux différentes entreprises publiques locales, telles que les sociétés d'économie mixte locales et les sociétés publiques locales (SEML et SPL) intervenant dans de multiples domaines : aménagement, transports, santé, culture, énergie renouvelable, etc. Il intervient de façon générale sur toutes les prises de participation des collectivités ou de leurs groupements au capital de sociétés.

Sur l'ensemble de ses sujets, le bureau porte les positions des ministères de tutelle de la DGCL, dans les réunions interministérielles, Conseil d'Etat et au Parlement.

- **Composition et effectifs du service**

Le bureau des interventions économiques et de l'aménagement du territoire (FL4) est composé de 5 agents : un chef de bureau (A), un adjoint au chef de bureau (A) et 3 agents (A) et d'un secrétariat de 1 agent (C) partagé avec le bureau de la fiscalité locale.

- **Liaisons hiérarchiques**

Le chef de bureau et son adjoint

Le sous-directeur des finances locales et de l'action économique et son adjoint.

- **Liaisons fonctionnelles**

- La sous-direction des compétences et des institutions locales et notamment le pôle interrégional d'appui au contrôle de légalité (PIACL), la sous-direction de la cohésion et de l'aménagement du territoire de la DGCL et l'ANCT ;

- les préfetures (SGAR et bureaux en charge du contrôle de légalité) ;

- le Secrétariat général aux affaires européennes (SGAE- Service du Premier ministre) ;

- les services du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics (DAJ, DGT et DGFIP), du ministère de la transition écologique et solidaire (DGEC, DGITM) ... ;

Descriptif du profil recherché

Vos compétences principales mises en œuvre (listes déroulantes)

Connaissances techniques

Avoir des compétences juridiques

niveau expert

requis

Connaître l'environnement professionnel

niveau maîtrise

à acquérir

Avoir des compétences en informatique - bureautique

niveau maîtrise

requis

Savoir-faire

Savoir analyser

niveau maîtrise

requis

Savoir rédiger

niveau expert

requis

Avoir l'esprit de synthèse

niveau maîtrise

requis

Savoir-être

savoir s'adapter

niveau maîtrise

requis

savoir s'exprimer oralement

niveau maîtrise

requis

avoir le sens des relations humaines

niveau expert

requis

Autres : Une connaissance préalable du droit des collectivités est valorisée.

Vos perspectives :

Valorisation de l'expérience acquise au niveau territorial (SGAR, préfectures) comme central (échanges fréquents avec différents ministères). La réussite dans ce poste constitue une étape professionnelle dans la perspective du principalat ou de concours de niveau supérieur.

Durée attendue sur le poste : 3 ans

Conditions particulières d'exercice

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Qui contacter ? Indiquer les coordonnées ou adresse mail des personnes à contacter

François ROBINET, adjoint au chef du bureau des interventions économiques et de l'aménagement du territoire

françois.robinet@dgcl.gouv.fr

Liste des pièces requises pour déposer une candidature :

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible à ces adresses :

Personnels du ministère de l'Intérieur

http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr/images/Mobilite_2022/Formulaire%20mobilit%C3%A9%20avec%20PSA.docx

Personnels externes

<https://www.interieur.gouv.fr/content/download/130980/1041719/file/formulaire-mobilite-avec-psa.docx>

Temps plein : Oui Non

Informations complémentaires

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Direction générale des collectivités locales / sous-direction des finances locales et de l'action économique / bureau des interventions économiques et de l'aménagement du territoire

2, place des Saussaies 75 008 Paris (métro : St- Augustin, Miromesnil, Madeleine, Champs-Élysées Clémenceau / RER : Auber (ligne A) ou Gare St-Lazare

Emploi fonctionnel (codification RMFP pour publication) :

Vous trouverez le référentiel RMFP sous le lien suivant :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/biep/repertoire-interministeriel-des-metiers-de-letat>

Code fiche de l'emploi type 1 (RMFP) : AFJ060A

Si plusieurs emploi type, temps de travail sur emploi-type 1 :

Code fiche de l'emploi-type 2 (RMFP) :

Temps de travail sur emploi-type 2 :

Emploi fonctionnel (codification REMI indispensable pour la prise d'acte dans D2)

Vous trouverez le référentiel REMI sous le lien suivant :

http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr/images/mgmrh/Page_mgmrh/Referentiel_des_emplois_version_2011_modifiee_12_fevrier_2015_copie.pdf

Code fiche de l'emploi type 1 (REMI) :

Si plusieurs emploi type, temps de travail sur emploi-type 1 :

Code fiche de l'emploi-type 2 (REMI):

Temps de travail sur emploi-type 2 :

Télétravail possible : Oui Non

Management : Oui Non

Date de mise à jour de la fiche de poste : 16/02/2024